ELECTIONS LEGISLATIVES DU 4 MARS 1973 — 5e Circonscription du Rhône

Robert BOURGEAT



Ouvrier de l'industrie chimique

candidat du

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

pour l'union populaire
ET LA VICTOIRE DU PROGRAMME COMMUN

Madame Monsieur

Je m'adresse à vous et je sollicite votre suffrage comme candidat présenté par le Parti communiste français, avec la conviction profonde qu'en votant communiste, vous choisirez le moyen le plus sûr de changer votre vie, de la rendre plus belle et plus heureuse, pour vous, vos enfants, votre famille.

Ces élections auront, vous n'en doutez pas, une importance exceptionnelle. Le suffrage universel doit de la manière la plus nette condamner la politique du pouvoir actuel et se prononcer pour l'adoption et la mise en oeuvre du Programme commun de gouvernement conclu entre les partis de gauche.

En votant communiste, vous voterez pour le parti qui a indiscutablement dénoncé dès le premier jour le régime responsable de la crise dont tout le monde peut aujourd'hui mesurer les graves conséquences, et vous voterez pour le parti qui, en même temps, a agi inlassablement en faveur de l'union de la gauche sur la base d'un programme commun.

Le Programme commun de gouvernement que nous vous proposons répond à ce souhait puisqu'il prévoit la mise en oeuvre de mesures sociales d'une ampleur et d'une portée sans précédent.

Ce qu'un gouvernement de la gauche unie réalisera tout de suite, c'est notamment : le relèvement général des salaires, le salaire minimum à 1.000 frs, l'abaissement de l'âge de la retraite, la réduction de la durée de travail, l'amélioration du sort des personnes âgées, l'allègement de la fiscalité pesant sur la population laborieuse, la mise en oeuvre d'une politique de logement social qui fait tant défaut dans notre 5ème circonscription, l'extension des droits des travailleurs dans les entreprises, le remboursement à 80 % des frais médicaux.

Les intérêts du petit commerce, de l'artisanat, des professions libérales seront garantis.

L'application du programme se traduira aussi par une véritable promotion de la femme et par l'ouverture de perspectives enthousiasmantes pour la jeunesse.

En même temps, les droits des citoyens seront élargis et leurs exercices garantis et assurés. Leurs organisations représentatives, syndicales, professionnelles, culturelles, associations, seront consultées, l'information libérée de la tutelle du pouvoir, la vie politique démocratisée.

Une politique extérieure nouvelle contribuera activement à la détente, au désarmement et à la Paix.

Les moyens existent pour opérer ces changements. Le financement de toutes les mesures prévues est assuré. Une nouvelle politique économique, qui s'appuiera sur le secteur public étendu par les nouvelles nationalisations et sur la planification démocratique, permettra la croissance plus rapide des fruits du travail et leur meilleure répartition. Elle mettra fin aux gâchis des ressources nationales et aux privilèges exorbitants des grosses sociétés, elle combattra réellement l'inflation et la spéculation.

VOUS VOTEREZ COMMUNISTE

pour mettre fin dans notre 5ème circonscription à la spéculation foncière jouant contre les familles ouvrières, les personnes âgées, le petit commerce et l'artisanat chassés du quartier par les affairistes de la banque comme le montrent les opérations "rénovation" Moncey — Part-Dieu — Guillotière.

De 58.642 inscrits dans notre circonscription en 1962 nous passons à 43.327 en 1973. Ce sont les plus pauvres, les travailleurs et personnes âgées qui sont chassés du quartier comme en témoignent les statistiques de l'I.N.S.E. de 62 à 68, moins 8,99 % d'ouvriers à la Part-Dieu, moins 5,72 % à la Guillotière, depuis cette date la situation a encore empirée.

Comment laisserions-nous se perpétuer cet immense gâchis ? D'un côté, une infime minorité de la population accapare pour elle-même et emploie à toute sorte de spéculations une masse de capitaux qui pourraient être socialement utiles, tandis que, de l'autre côté, on ferme des usines, on détruit des récoltes, on jette au chômage des travailleurs et de jeunes diplômés, on laisse en friche l'intelligence et les talents de millions d'enfants.

Oui, comme la France pourrait être riche, comme il y ferait bon vivre si on mettait fin à ce gâchis qui est l'oeuvre des magnats de la finance et leurs commis — U.D.R.-Indépendants-Centristes — au pouvoir depuis quinze ans !

C'est en pensant à tout cela, au bonheur que tant de travailleurs, tant de mères de famille pourraient enfin connaître que je vous appelle à voter communiste.

VOUS VOTEREZ COMMUNISTE

parce qu'il n'y a pas de politique de progrès social et national qui soit possible sans un Parti communiste fort et largement représenté au Parlement.

VOUS VOTEREZ COMMUNISTE

parce que le Parti communiste français a mené et mène une lutte sans faiblesse contre le pouvoir de la haute finance, pour l'union des forces de gauche, pour un changement démocratique.

Vous voterez communiste pour compenser l'injustice de la loi électorale qui défavorise le Parti communiste et qui risquerait de ne pas lui donner une représentation suffisante dans l'Assemblée nationale de demain.

Le nombre de voix qu'obtiendra au premier tour, le 4 mars, le Parti communiste français, sera décisif pour lui donner l'audience et la représentation parlementaire qu'il mettra au service des travailleurs, de l'union, du Programme commun.

VOUS VOTEREZ COMMUNISTE

parce que le renforcement du parti communiste est une garantie essentielle de l'application du programme commun, et notamment des mesures sociales, expression fidèle de vos besoins et de vos aspirations.

R. Bourgeat

ATTENTION

Cette circulaire n'est pas un bulletin de vote. Pour voter, prenez un bulletin de vote qui porte les noms de Robert BOURGEAT et de son suppléant Jacques REY.

N'inscrivez rien sur ce bulletin. Ne barrez aucun nom. Ne faites aucun signe. Autrement votre bulletin serait nul.

I.O.V. LYON

Robert BOURGEAT :

46 ans, marié, père de 3 enfants. Issu d'une famille ouvrière, après la mort de son père, alors qu'il n'avait que 6 ans, il doit très tôt faire face avec sa mère aux difficultés de la famille. A 13 ans il entre à l'école militaire de Tulle. Cinq ans plus tard, titulaire du B.E.P.S. industriel, il contracte un engagement dans l'armée où il sert comme sous-officier.

En 1950 il entre comme ouvrier de fabrication à Rhône-Poulenc. Militant syndical, estimé de ses camarades de travail, il est délégué du personnel et du comité d'entreprise pendant de nombreuses années.

C'est en 1945 qu'il a rencontré le Parti Communiste.

Son sens des responsabilités le fait élire secrétaire de la section de Saint-Fons du P.C.F., de celle de la Villette ensuite et enfin, en 1971, il est élu secrétaire de la section du 3ème arrondissement.

Membre du Comité fédéral du Rhône depuis 1966, il participe en outre au Collectif de direction de la Ville de Lyon.

Son suppléant, Jacques REY, 31 ans, est architecte.



Suppléant :

Jacques REY